



L@ lettre de l'INPC

Numéro spécial : « Les rencontres » du 28 mai 2015

Le 28 mai dernier se sont tenues les premières rencontres organisées conjointement par L'INPC, la Chaire Santé de Sciences-Po Paris et l'Institut Droit et Santé de l'Université Paris Descartes sur le thème :

« **Regards croisés d'universitaires et de syndicalistes**
sur les enjeux et l'avenir de la protection sociale supplémentaire »

Cette matinée de réflexion a eu pour objet de faire se rencontrer universitaires et responsables syndicaux afin qu'ils échangent sur les enjeux actuels et futurs de la protection sociale. Premières du genre, les deux séquences qui ont ponctué cette matinée ont été introduites par l'exposé de deux universitaires, puis débattues lors de tables rondes qui ont permis à chaque confédération d'exprimer leur vision sur ces questions au cœur du contrat social et de confronter la pratique syndicale avec des universitaires engagés dans une réflexion plus théorique.

Pour traiter des « **conflits de légitimité** » deux exposés introductifs. L'un intitulé : *Démocratie sociale et démocratie politique* par Colette Bec, professeur de sociologie à l'Université Paris Descartes, membre du laboratoire de sociologie économique du CNRS puis un second : *Le nouveau rôle du Parlement dans la protection sociale* par Pierre-Louis Bras, professeur associé à l'Université Paris Descartes. La Table ronde animée par Didier Tabuteau a donné la parole à Jocelyne Cabanal, Secrétaire nationale en charge de la Protection sociale à la CFDT, à Pierre-Yves Chanu du Pôle économique de la CGT, à Jean-François Gomez, Délégué National CFE-CGC au secteur Protection Sociale ainsi qu'à Philippe Pihet, Secrétaire confédéral CGT-FO et Patrick Poizat, Secrétaire général adjoint confédéral CFTC.



Colette Bec



Jocelyne Cabanal



Pierre-Yves Chanu



Pierre-Louis Bras



Philippe Pihet



Didier Tabuteau



Florence Jusot



Sonia Buscarini



Jean François Gomez



Patrick Poizat



Bernard Daeschler



Xavier Larnaudie-Eiffel



La seconde séquence a porté sur « **la solidarité par la protection sociale** ». Les exposés introductifs de Florence Jusot, Professeur des universités en sciences économiques à l'Université Paris-Dauphine, Chercheur au LEDA-LEGOS : *Inégalités d'accès aux soins et protection sociale* puis de Nicolas Belorgey, sociologue, Chargé de recherche au CNRS (SAGE) : *Patient, usager du système de santé, assuré social et bénéficiaire d'une complémentaire santé* ont permis aux orateurs de la seconde table ronde animée par Xavier Larnaudie-Eiffel, président de l'INPC, Sonia Buscarini Secrétaire confédérale CFDT, Bernard Daeschler, pour la CGT, Jean François Gomez, Philippe Pihet et Patrick Poizat, de présenter la position de leur confédération.

Les coorganisateurs qui ont contribué au succès de cette matinée avec l'INPC :

Sciences Po Chaire santé

Afin de favoriser une approche transversale et pluridisciplinaire des questions de santé, Sciences Po a créé en 2006 une Chaire santé avec quatre missions principales : Favoriser les débats et la réflexion autour des questions de santé. Stimuler la recherche. Diversifier les cursus de formation initiale et continue. Et construire des partenariats.

<http://www.sciencespo.fr/chaire-sante/content/missions>

L'Institut Droit et Santé de l'Université Paris Descartes

Au sein de l'Université Paris Descartes, l'Institut Droit et Santé a pour vocation de mener des réflexions juridiques dans le domaine du droit de la santé. Il réunit non seulement des juristes mais aussi des chercheurs et des praticiens des autres disciplines intéressées ainsi que des universitaires étrangers. L'institut se définit comme un groupe pluridisciplinaire d'expertise et de formation dans le domaine du droit de la santé et de l'assurance maladie.

<http://www.institutdroitsante.com/homefr.html>

25 juin 2015

INPC - 4, place Raoul Dautry - 75015 PARIS

☎ 01 42 18 82 98 – 📠 01 42 18 85 53

contact.inpc@inpc.fr

www.inpc.fr

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
Siège social : 4, place Raoul Dautry 75015 PARIS
N° de SIRET 32422814700058
Directeur de la Publication : Hervé COLAS